|  |
| --- |
| **Incubateur du Barreau de Paris – Commission Expertise** |

|  |  |
| --- | --- |
| **BÂTONNIÈRE ET VICE-BÂTONNIER EN EXERCICE :**Julie COUTURIER et Vincent NIORÉ  | **RESPONSABLES DU SERVICE :**Sandy MOCKEL, MCO |

L’INCUBATEUR DU BARREAU DE PARIS recrute **cinq** **membres**

Critères :

**Avocat en exercice ou honoraire**, ayant une pratique ou une curiosité dans le secteur des legaltechs, du droit du numérique, des règles déontologiques et plus généralement des nouvelles technologies appliquées à la profession (Legaltechs, legaldesign, IA, services en ligne, cybersécurité, réseaux sociaux, etc.) ; expérience en recherches et publications juridiques souhaitées.

Mission bénévole : Pôle Expertise (2 ans)

Participer aux missions d’expertise dévolues à l’Incubateur du Barreau de Paris notamment la création de contenus, tous supports confondus, relatifs aux objectifs éditoriaux de l’IBP et aux éventuelles demandes formalisées par les services de l’Ordre

* Votre rôle est de **participer à la veille juridique des activités des legaltechs en France & à l’étranger**, ainsi que **développer les synergies avec les legaltech, startup, scale-up** associées à l’innovation techniques et juridique pouvant servir les avocats dans leurs activités.
* Vous participerez à la **rédactions des publications juridiques** de l’Incubateur dans la revue spécialisées ainsi **qu’intervenir au sein des évènements officiels de l’Incubateur**.
* Vous serez sollicité pour **auditer des legaltech & garantir la conformité** de leurs solutions aux standards de qualités demandés par le Barreau de Paris.

Sous la coordination du référent Pôle Expertise, l’avocat

Les confrères retenus recevront une présentation des missions et activités des différents départements de l’Incubateur.

La sélection se fera sur dossiers (curriculum-vitae & annexes pertinentes).

Les candidatures seront reçues jusqu’au **20 aout 2023.**

Les candidats retenus en seront avisés au plus tard **le 1er septembre 2023**.

La prise d’effet de la mission est fixée au **15 septembre 2023.**